



## Techniques du bâtiment en immobilier tertiaire

Comment intégrer les spécificités des espaces de bureaux  
(mise à jour du programme : 20/09/2023, version n° : 1 )

*Cette formation a pour objectif de découvrir les fondements réglementaires du décret tertiaire, à appréhender et à identifier les travaux nécessaires, les contrôles réglementaires dans les immeubles tertiaires pour une gestion efficace de ceux-ci en se concentrant sur les aspects techniques.*

**Durée:** 1.00 heures / 7.00 jour(s)

### Profils des apprenants

- collaborateurs en gestion d'immobilier tertiaire
- junior ou senior

### Prérequis

- aucun

### Accessibilité :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Contactez le référent handicap qui étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation :  
e.lambert@ptc-formation-conseil.fr

### Modalité d'admission :

Sur inscription contactez-nous : [contact@ptc-formation-conseil.fr](mailto:contact@ptc-formation-conseil.fr)

Effectif minimum : 6

Effectif maximum : 12

### Type d'action de formation :

Action de formation

Formation répondant aux critères des formations obligatoires des agents immobiliers (**décret n° 2016-173 du 18 février 2016**)

Adaptation et développement des compétences

Formation en présentiel

**Formation "Coeur de métier" (définition selon OPCO)**

(Domaine de formation : 300 Spécialités plurivalentes des services)

## Objectifs pédagogiques

**PTC Formation et Consulting** | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

- Identifier le cadre réglementaire du décret tertiaire
- Déterminer les différents travaux et contrôles réglementaires en les intégrant aux spécificités des espaces de bureaux
- Appréhender le processus de gestion de sinistre entre bailleur et locataire

## Contenu de la formation

- matin
  - Le décret tertiaire
  - Quel est le champ d'application du décret ? Quels bâtiments ? Qui est concerné ? Quels objectifs ?
  - Quelles Actions de Performance Énergétique (APE) mettre en place ? Performance énergétique du bâtiment Sensibilisation Optimisation exploitation systèmes Performance des usages spécifiques
  - Quels outils et aides ? Plate forme Operat pour recueillir et suivre les données Le Label Eco Energie Tertiaire Les autres aides financières
- TRAVAUX POSSIBLES BATIMENT TERTIAIRE
  - Les règles à suivre Norme NF X 35-102
  - Les responsabilités du Bailleur / Locataire
- LES CONTROLES REGLEMENTAIRES: Identifier les normes s'appliquant au tertiaire
  - Électricité Q18 Q19...
  - Sécurité & Prévention Incendie
  - Règles de sécurité et d'accès d'un ERP
  - Respecter les exigences du code du travail ( éclairage, ventilation, sanitaire, surfaces...)
- Après midi
  - REGLEMENTATION CONCERNANT LES OMBRIERES
  - En quoi consiste cette loi ? Quelles en sont les conséquences pour les entreprises ?
  - Quels bénéfices ? Comment appliquer cette loi ?
- SINISTRES
  - Responsabilités Bailleur / Locataire
  - Charge d'entretien Bailleur / Locataire

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formateur : Nicolas est expert d'assuré & expert bâtiment indépendant, il a créé la société AES expertise qui propose un accompagnement en cas de sinistre, et pour toute expertise en technique du Bâtiment. Il conseille en assistance à la réception, avant achat ou pour des travaux et il assiste en maîtrise d'oeuvre.

Aujourd'hui il dispense des formations, en intervenant pour le compte de PTC formation et consulting sur des sujets techniques , et sinistres bâtiments, tant pour les professionnels de la transaction que de la gestion de biens.

Hélène VANDERWEGEN et Emmanuelle BOUSSARIE-LAMBERT pour la gestion administrative et financière

### Moyens pédagogiques et techniques

- Formation en présentiel
- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Approche théorique et pratique par une méthode de transmission combinée : Affirmative (basée sur l'exposé pour apports théoriques) Interrogative (participation guidée par le formateur) Démonstrative (exercices pratiques) Applicative (mise en situation, simulation de situations de travail.)
- Mise à disposition sur extranet du participant des documents supports à la suite de la formation.
- Un accompagnement est proposé durant le mois qui suit la formation : Email pour les questions diverses

**PTC Formation et Consulting** | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE  
FORMATION & CONSULTING

#### **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence.
- Evaluation de fin de formation
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Attestation de formation

#### **Prix :**

Pour les salariés:

- sur la base d'une formation en présentiel inter-entreprises : 245.00 € par participant
- sur la base d'une formation en présentiel en intra entreprise ( concernant uniquement vos collaborateurs ) : prix sur devis (possibilité de formations sur mesure).

*Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO. Consultez notre site internet pour plus de détail : [www.ptc-formation-conseil.fr](http://www.ptc-formation-conseil.fr)*

Pour les indépendants :

sur la base d'une formation en présentiel inter entreprise : 245.00 €

*Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre FIFPL ou AGEFICE suivant votre statut d'indépendant. Consultez notre site internet pour plus de détail : [www.ptc-formation-conseil.fr](http://www.ptc-formation-conseil.fr)*

**PTC Formation et Consulting** | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

[h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr](mailto:h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr) | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de **TVA** en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.*